

DÉBUT DES OPÉRATIONS DE LA PATROUILLE VERTE

McMasterville, lundi 29 mai 2017 – Pour une troisième année consécutive, la patrouille verte reprend du service dans la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu. Dès le mois de juin et tout au long de l'été, la MRC déploiera sa patrouille verte, constituée d'une équipe de deux techniciens de l'organisme Nature Action, dans le but d'informer les citoyens sur les pratiques à améliorer dans la gestion de leurs matières résiduelles.

Les patrouilleurs seront reconnaissables grâce au port du t-shirt identifié avec le logo de la MRC et portant l'inscription « Patrouille verte ». De plus, chaque patrouilleur détiendra une cocarde d'identification ainsi qu'une lettre officielle de la MRC les autorisant à effectuer la patrouille.

Leur mandat est d'inspecter les matières déposées lors de la collecte des matières recyclables et résiduelles (ordures). Les secteurs à inspecter ont été déterminés par la MRC en fonction des problématiques vécues à certains endroits et des statistiques de la ligne Info-collectes.

Lors de chaque inspection, les patrouilleurs devront ouvrir le couvercle du bac (s'il y a lieu) et réaliser l'inspection visuelle. Aucune manipulation ne sera faite à l'intérieur du bac. Dans le cas de la collecte des matières résiduelles (ordures), s'il y a présence de sacs à ordures, ceux-ci ne seront pas ouverts. Les patrouilleurs remettront un billet de courtoisie montrant leurs observations, et ce, pour toutes les résidences inspectées.

Questions, plaintes, commentaires?

Le service *Info-collectes* sert à recevoir les commentaires, les plaintes et les demandes de renseignement des résidents et des municipalités au sujet des matières recyclables et résiduelles. Les résidents peuvent communiquer avec *Info-collectes* par téléphone, au 450 464-INFO (4636) ou au 1 844 722-INFO (4636), sinon par courriel, à l'adresse infocollectes@mrcvr.ca. Les calendriers de collectes et les renseignements pratiques sont disponibles sur le site Internet de la MRC au www.mrcvr.ca.

Compétence régionale

Rappelons que la collecte, le transport, le tri et le conditionnement des matières recyclables et matières résiduelles (ordures) sont devenus une compétence de la MRC en avril 2012, et ce, pour les municipalités suivantes : Belœil, Carignan, McMasterville, Mont-Saint-Hilaire (matières résiduelles seulement), Otterburn Park, Saint-Antoine-sur-Richelieu, Saint-Charles-sur-Richelieu, Saint-Denis-sur-Richelieu, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Marc-sur-Richelieu et Saint-Mathieu-de-Belœil.

Source et renseignements :

Émilie Proteau-Beaulieu

Agente de communication

Tél. : 450 464-0339, poste 2120

Courriel : epbeaulieu@mrcvr.ca